



DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VÉLIZY-VILLACOUBLAY

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
078-217806405-20250924-1173361-DE
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le : 02/10/2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 24 SEPTEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre septembre à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil municipal de la Commune de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le dix-huit septembre, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Pascal Thévenot, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Quorum : 18

Présents : 25

M. Pascal Thévenot, Mme Magali Lamir, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Michèle Ménez, M. Frédéric Hucheloup, Mme Elodie Simoes, M. Damien Metzlé, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Olivier Poneau, Mme Johanne Ledanseur, M. Bruno Drevon, M. Michel Bucheton, Mme Christiane Lasconjarias, Mme Chrystelle Coffin, Mme Solange Pétret-Racca, M. Marouen Touibi, Mme Christine Decool, Mme Claudine Queyrie, M. Denis Corman, Mme Josette Marchais, M. Jean-Pierre Lefèvre, M. Pierre-François Brisaboïs, M. Hugues Orsolin, M. François Daviau, M. Franck Parissier.

Ont donné procuration : 9

M. Pierre Testu à M. Bruno Drevon, Mme Nathalie Normand à Mme Christiane Lasconjarias, Mme Valérie Sidot-Courtois à M. Denis Corman, Mme Valérie Péresse à M. Pascal Thévenot, M. Bruno Larbaneix à M. Michel Bucheton, M. Arnaud Bertrand à M. Olivier Poneau, M. Michaël Janot à Mme Solange Pétret-Racca, M. Franck Thiébaut à Mme Christine Decool, M. Philippe Ferret à M. Pierre-François Brisaboïs.

Absent non représenté : 1

M. Amroze Adjuward.

Secrétaire de séance : Mme Johanne Ledanseur.

Délibération n° DEL-25-09-24-17

Objet : Travaux, exploitation, entretien et maintenance sur les installations d'éclairage Public, des signaux lumineux tricolores, des illuminations sportives et des illuminations de fin d'année - Lancement d'un appel d'offres ouvert

Pour toute correspondance :

M. le Maire • Mairie • 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78 146 Vélizy-Villacoublay Cedex
Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 50 40 92 • relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr
www.velizy-villacoublay.fr

Objet : Travaux, exploitation, entretien et maintenance sur les installations d'éclairage Public, des signaux lumineux tricolores, des illuminations sportives et des illuminations de fin d'année - Lancement d'un appel d'offres ouvert

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code de la Commande publique, et notamment ses articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2,

VU le marché n° 2412 relatif au contrat de performance énergétique associant la conception, la réalisation et l'exploitation, la maintenance en gestion locale des installations d'éclairage public (CREM), d'éclairage sportif, d'éclairage de mise en valeur, des illuminations festives, de signalisation tricolore et des bornes, notifié le 13 février 2017 à la société INEO INFRASTRUCTURES,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par la commission Aménagement et Environnement, réunie en séance le 15 septembre 2025,

CONSIDÉRANT que le marché n° 2412 a été conclu pour une durée de neuf (9) ans et prendra donc fin le 12 février 2026,

CONSIDÉRANT qu'il est dans ce contexte nécessaire de procéder à une procédure de publicité et de mise en concurrence afin de conclure un marché mono-attributaire passé en procédure formalisée d'appel d'offres ouvert,

CONSIDÉRANT que les principales caractéristiques de ce marché seront les suivantes :

1. Les prestations seront réparties en 2 lots définis comme suit :
 - lot n° 1 - Travaux, exploitation, entretien et maintenance sur les installations d'Eclairage Public, des illuminations sportives et des illuminations de fin d'année,
 - lot n° 2 - Travaux, exploitation, entretien et maintenance sur les installations des signaux lumineux tricolores,
2. Le marché prendra la forme d'un accord-cadre à prix mixtes avec une partie forfaitaire et une partie unitaire à bons de commandes, sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 300 000 € HT pour le lot n° 1 et de 100 000 € HT pour le lot n° 2,
3. Le marché sera conclu pour une durée initiale d'un (1) an pour le lot n° 1 et de six (6) mois pour le lot n° 2. Chaque lot sera renouvelable par reconduction tacite trois (3) fois, pour la même durée, soit une durée maximale de quatre (4) ans pour le lot n° 1 et vingt-quatre (24) mois pour le lot n° 2. Il prendra effet à compter du 13 février 2026 ou à compter de sa date de notification si celle-ci est postérieure à cette date,

ENTENDU l'exposé de M. Frédéric Hucheloup, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité (Pour : 34 voix).

Délibération n° DEL-25-09-24-17

Objet : Travaux, exploitation, entretien et maintenance sur les installations d'éclairage Public, des signaux lumineux tricolores, des illuminations sportives et des illuminations de fin d'année - Lancement d'un appel d'offres ouvert

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à lancer une consultation en procédure formalisée d'appel d'offres ouvert conformément aux articles L.2124-1, L.2124-2, R.2124-1 et R.2124-2 du Code de la Commande publique.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les lots sus-indiqués avec les opérateurs économiques ayant remis l'offre économiquement la plus avantageuse, désignés par la Commission d'Appel d'Offres.

AUTORISE le Maire, ou son représentant, à relancer la consultation ou à conclure un ou des marchés en procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence, si un ou des marchés – lots – étaient déclarés infructueux par la Commission d'Appel d'Offres.

Fait et délibéré en séance le 24 septembre 2025.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours administratif et/ou d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité auprès du Tribunal administratif de Versailles ou par voie dématérialisée sur le site www.telerecours.fr.